

GUIDE OPERATOIRE

A LA PRIMO CONNEXION EDOF

Sommaire

1- Accéder à EDOF	page 2
2- Créer mon compte	page 4
3- Ajouter la démarche EDOF à mon compte	page 9
3.1- Vous disposez du code d'activation	page 10
3.2- Vous ne disposez pas du code d'activation	page 11
3.3 – Vous êtes invité à accéder à EDOF	page 13
4- Se connecter à EDOF	page 14

Pour une utilisation optimale d'EDOF, nous vous conseillons d'utiliser les navigateurs suivants :

- Google Chrome
- Mozilla FireFox
- Safari
- Microsoft Edge

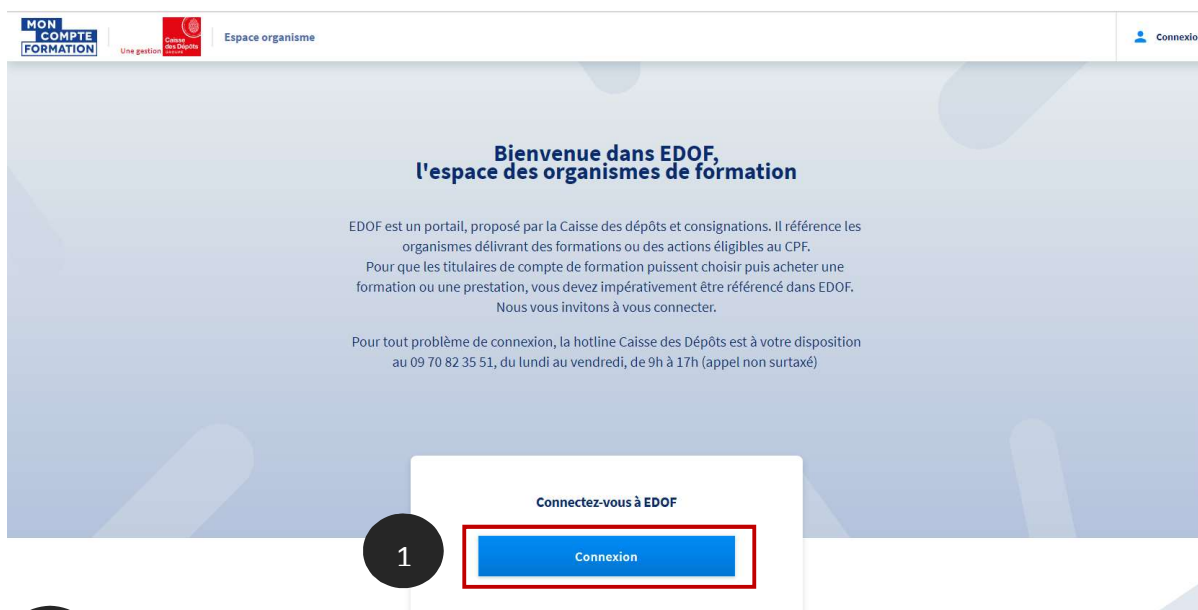
Pour des raisons de sécurité informatique, de compatibilité, de performances et de confort d'utilisation, nous vous conseillons de toujours disposer de la dernière version mise à jour de votre navigateur proposée par son éditeur.

1- Accéder à EDOF

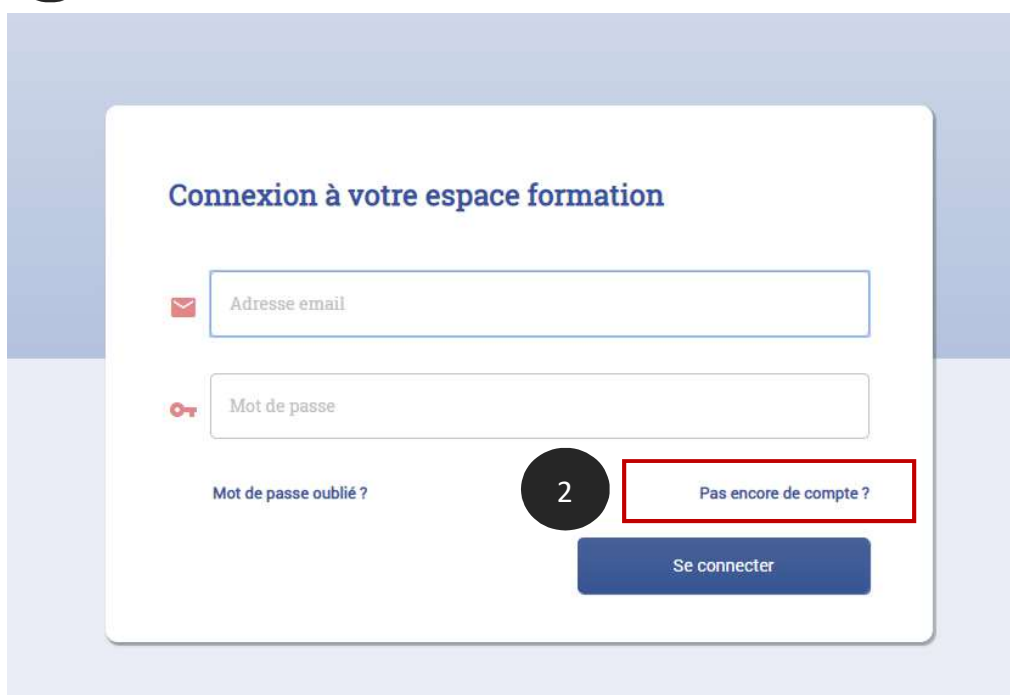
Connectez-vous sur EDOF, l'espace des organismes de formation, à l'adresse suivante :

<https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive>

1 Cliquez sur le bouton Connexion.



2 Cliquez ensuite sur le lien « Pas encore de compte ? »



3

Vous accédez à un formulaire de création de compte.

A noter : vous êtes passé sur le portail « mesdemarches.emploi.gouv.fr » de la DGEFP (délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle)

Créez votre compte

PARTICULIER PROFESSIONNEL PARTENAIRE

En créant un compte, vous pourrez :

- ✓ Demander l'accès à vos démarches
- ✓ Confirmer l'accès à vos démarches
- ✓ Selon votre profil, gérer les habilitations liées à vos démarches

Pour obtenir de l'aide sur la création de votre compte, téléchargez dès maintenant [la fiche d'aide](#)

Votre établissement

SIRET * ⓘ

Raison sociale

Adresse

Commune

Vos informations de connexion

Email * ⓘ

Mot de passe * ⓘ

Confirmez votre mot de passe *


Munissez-vous du numéro de SIRET de votre établissement et rendez-vous page 5, étape 2 – chapitre 2 Créer mon compte.

2- Créer mon compte

Afin d'accéder à la « démarche » EDOF (Espace Des Organismes de Formation), vous devez dans un premier temps créer votre compte à partir du portail « mesdemarches.emploi.gouv.fr » de la DGEFP.

<https://mesdemarches.emploi.gouv.fr/>

A noter : vous accédez directement à ce portail et au formulaire de création de compte lorsque vous cliquez sur le lien « Pas encore de compte ? » (étape 2 – chapitre 1 Accéder à EDOF).

Agent du ministère ? 

ACCÉDEZ SIMPLEMENT À VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Vous allez découvrir et accéder aux différentes démarches telles que Mon activité formation, Mes collectes formation ou Mon suivi du contrôle.
Pour démarrer :

1. Créez vous un compte.
2. Validez vos accès.
3. Accédez à vos démarches.


[EN SAVOIR PLUS](#)

Connectez-vous Pas encore de compte ? [SE CRÉER UN COMPTE](#)

ADRESSE ÉLECTRONIQUE <input type="text" value="Entrez votre adresse électronique"/>	MOT DE PASSE <input type="text" value="Entrez votre mot de passe"/> <small>Mot de passe oublié ?</small>	SE CONNECTER
---	---	------------------------------

Si vous avez changé d'adresse mail, merci de vous créer un nouveau compte

Messages



Un dispositif proposé par l'état
Mentions légales | Conditions générales d'utilisation

Vous avez peut-être déjà un compte sur le portail « mesdemarches.emploi.gouv.fr » de la DGEFP !

Par exemple, si vous déclarez le Bilan Pédagogique et Financier de votre organisme de formation sur ce portail, dans la démarche « Mon Activité Formation » (MAF), vous pouvez vous connecter directement avec vos identifiants habituels, sans avoir à créer un nouveau compte.

- 1 Cliquez sur « Se créer un compte » pour accéder au formulaire de création de compte.

ACCÉDEZ SIMPLEMENT À VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Vous allez découvrir et accéder aux différentes démarches telles que Mon activité formation, Mes collectes formation ou Mon suivi du contrôle.

Pour démarrer :

1. Créez vous un compte.
2. Validez vos accès.
3. Accédez à vos démarches.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Connectez-vous

Pas encore de compte ? [SE CRÉER UN COMPTE](#)

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

Entrez votre adresse électronique

MOT DE PASSE

Entrez votre mot de passe

Mot de passe oublié ?

[SE CONNECTER](#)

Si vous avez changé d'adresse mail, merci de vous créer un nouveau compte

- 2 L'onglet « professionnel » est par défaut sélectionné. Restez sur cet onglet.

Créez votre compte

2

PARTICULIER **PROFESSIONNEL** PARTENAIRE

En créant un compte, vous pourrez :

- ✓ Demander l'accès à vos démarches
- ✓ Confirmer l'accès à vos démarches
- ✓ Selon votre profil, gérer les habilitations liées à vos démarches


Pour obtenir de l'aide sur la création de votre compte, téléchargez dès maintenant [la fiche d'aide](#)

Votre établissement

SIRET *

Raison sociale

v 3.2.0

 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


3

Remplissez le formulaire. Tous les champs marqués d'un * sont des champs obligatoires, vous devez donc saisir les informations relatives à ces champs.

Pour le champ SIRET vous devez saisir votre dernier SIRET à jour.

3

Votre établissement


SIRET * 

Raison sociale

Adresse

Commune

Vos informations de connexion

Email * 

Mot de passe *

Confirmez votre mot de passe *

Vos coordonnées

Civilité * Madame Monsieur

Nom *

Prénom *

Téléphone *

4

Avant de valider votre saisie, il vous est demandé de cocher la case « Je ne suis pas un robot ». A ce moment-là des images apparaissent et vous devez suivre les instructions à l'écran.

5

Une fois tous les champs saisis, cliquez sur « Créer mon compte »

4

Confirmez que vous n'êtes pas une machine

Je ne suis pas un robot 

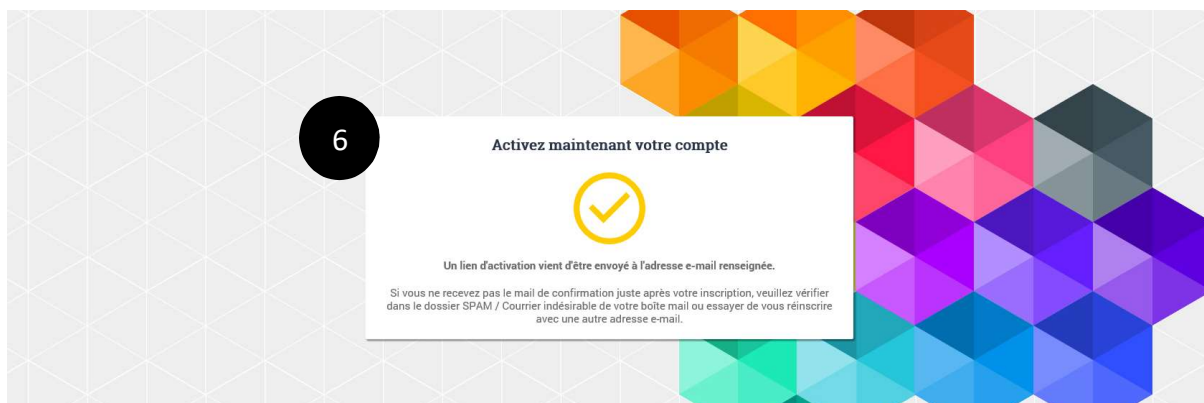
5

RETOUR

CRÉER MON COMPTE

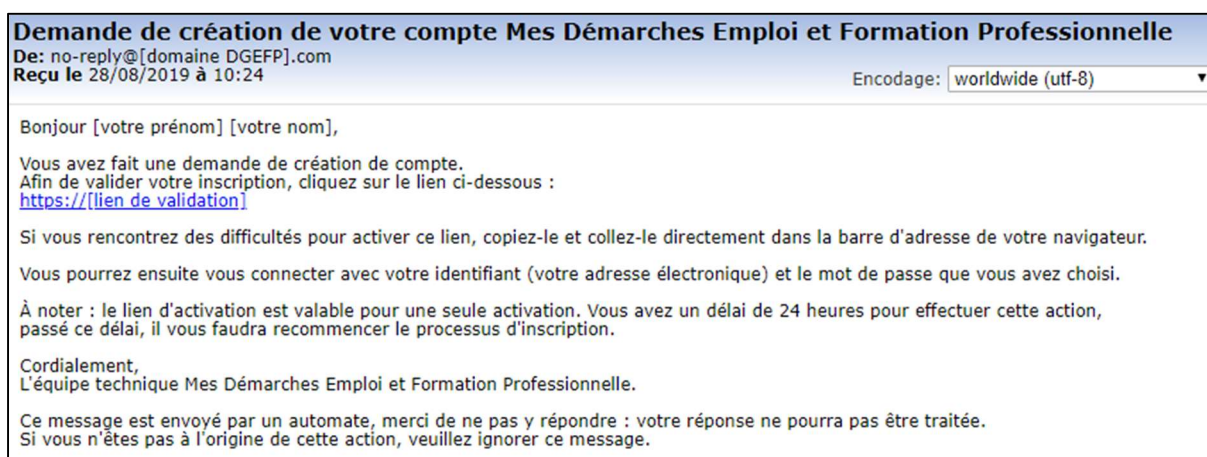
6

Après avoir cliqué sur « Créer mon compte », une fenêtre apparait et explique comment activer votre compte.



Un mail contenant un lien d'activation vous a été envoyé à l'adresse mail que vous avez renseignée.

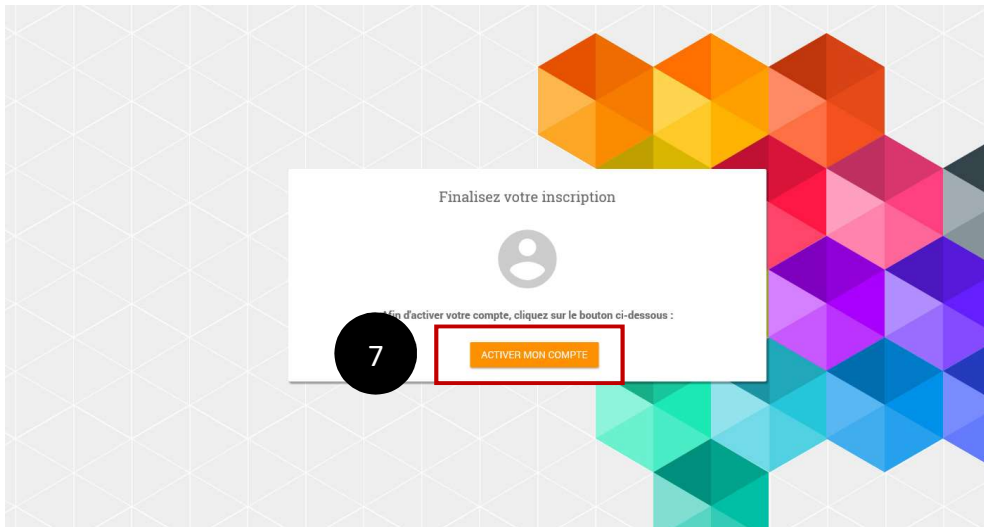
Ouvrez votre boîte mail et positionnez-vous sur le mail reçu. Pensez à vérifier vos courriers indésirables ou spams.



Le mail reçu contient un lien à usage unique. Cliquez sur le lien afin de finaliser votre inscription. Si le lien n'est pas cliquable, copiez-le et collez-le dans votre navigateur.

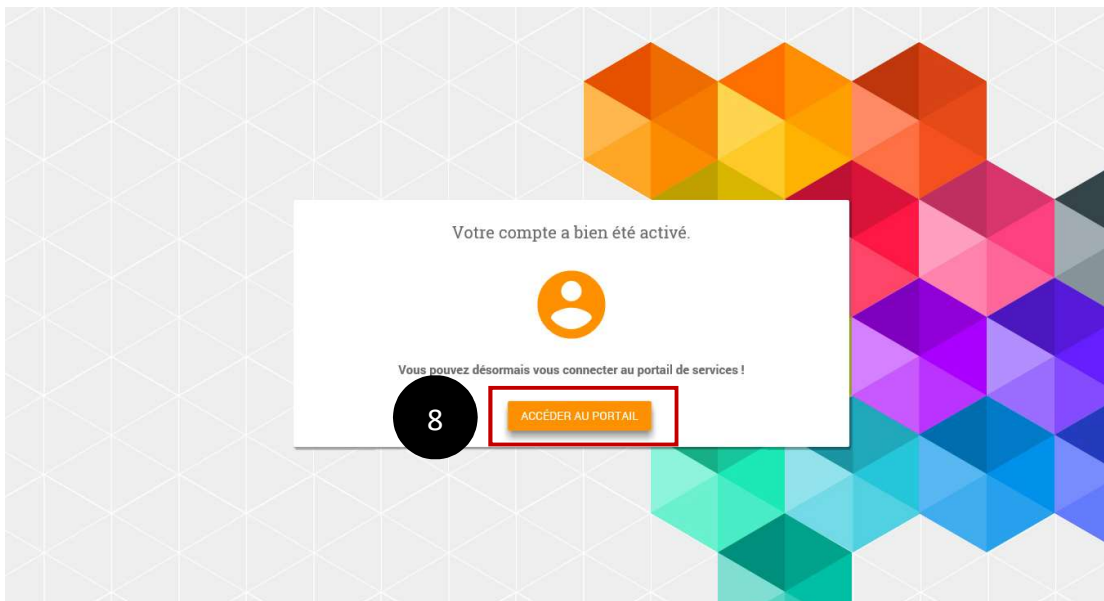
7

L'écran suivant s'ouvre. Cliquez sur « Activer mon compte »



8

Un message de confirmation d'activation s'affiche, vous pouvez maintenant vous connecter en cliquant sur « Accéder au portail ».



Bravo !

Vous pouvez passer à l'étape suivante : **ajouter la démarche EDOF à mon compte.**

3- Ajouter la démarche EDOF à mon compte

Vous avez cliqué sur le bouton « accéder au portail ». Vous êtes sur la page d'accueil du portail mesdemarches.emploi.gouv.fr

1 Saisissez vos identifiants et cliquez sur « Se connecter » :

Agent du ministère ?

ACCÉDEZ SIMPLEMENT À VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Vous allez découvrir et accéder aux différentes démarches telles que Mon activité formation, Mes collectes formation ou Mon suivi du contrôle.

Pour démarrer :

1. Créez vous un compte.
2. Validez vos accès.
3. Accédez à vos démarches.

EN SAVOIR PLUS

Connectez-vous Pas encore de compte ? [SE CRÉER UN COMPTE](#)

1

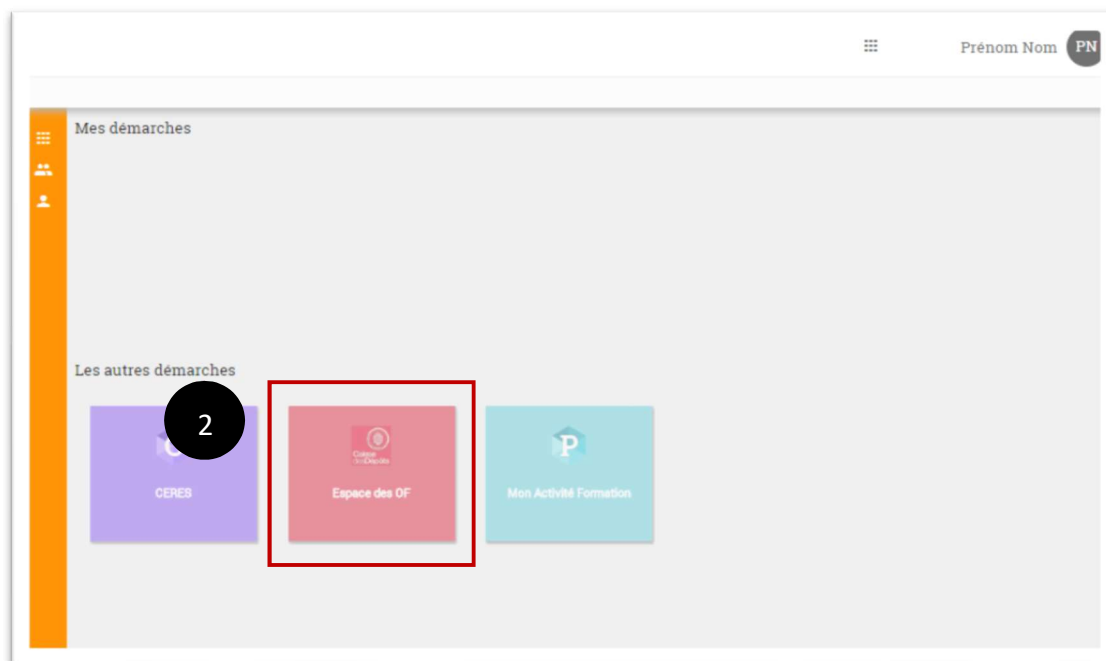
ADRESSE ÉLECTRONIQUE

MOT DE PASSE

SE CONNECTER

Si vous avez changé d'adresse mail, merci de vous créer un nouveau compte

2 Sur votre tableau de bord « Mes démarches », vous retrouvez la démarche EDOF (Espace des OF)



3

Pour ajouter la démarche EDOF à votre tableau de bord, passez le curseur de votre souris sur la brique « Espace des OF »

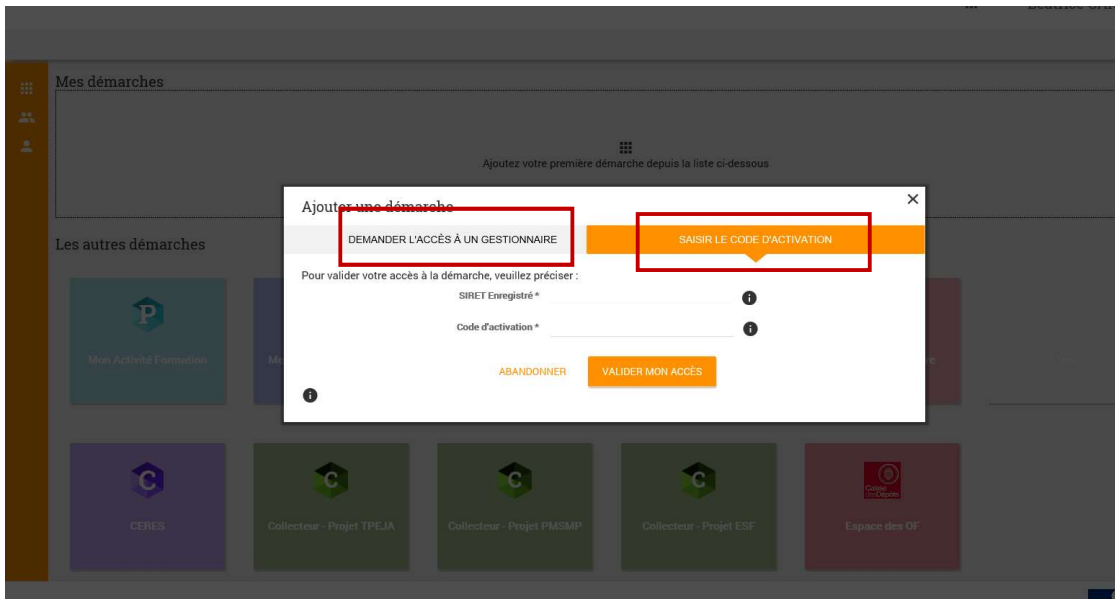
Puis cliquez sur le bouton "AJOUTER"

3



Pour ajouter la démarche, vous avez deux possibilités, présentées sous forme d'onglets :

- Saisir le code d'activation
- Demander l'accès à un gestionnaire



3-1 Vous disposez du code d'activation

A chaque SIRET d'entreprise correspond un code d'activation, ou clé d'activation.

Ce code, ou cette clé, a été transmis par courrier au **siège social** de votre organisme de formation, à l'attention du responsable de votre entreprise.

4

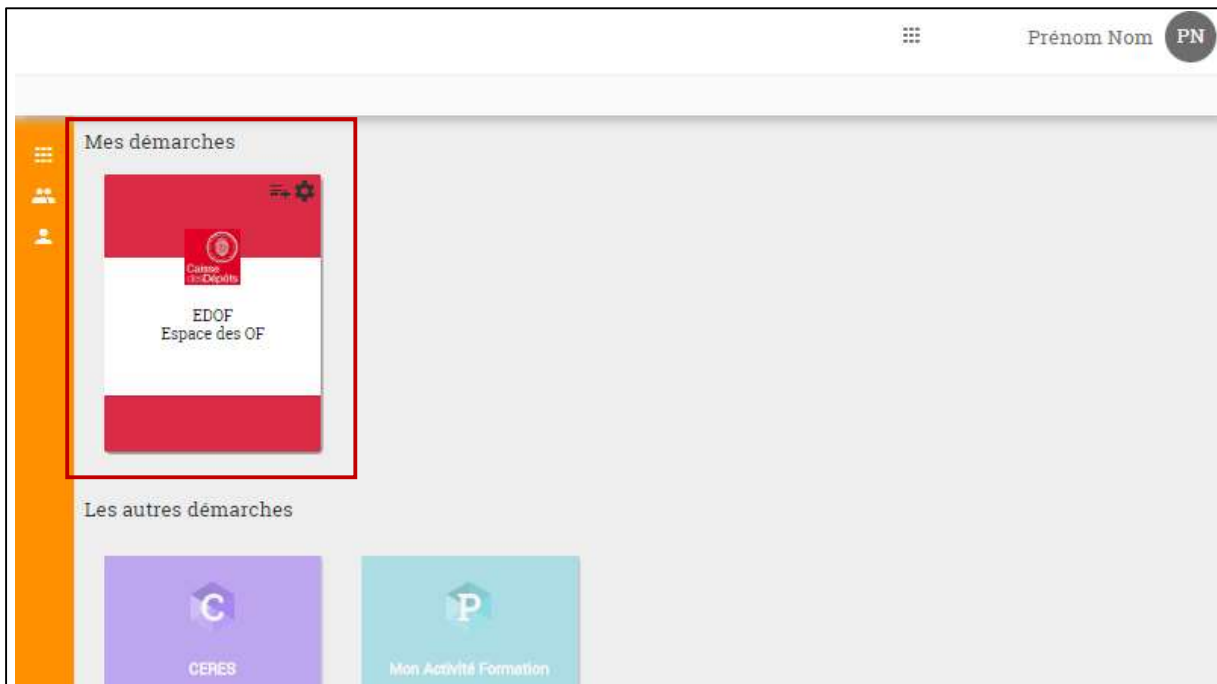
Si vous détenez le code d'activation associé au SIRET de votre établissement, vous devez saisir ces informations obligatoires avant de cliquer sur « Valider mon accès ».

A noter

Cette action vous donnera le statut de **Gestionnaire EDOF**. Vous serez alors en capacité d'habiliter d'autres utilisateurs qui demanderont l'accès à EDOF à un gestionnaire !



Bravo, la démarche EDOF est maintenant ajoutée à votre compte !



3-2 Vous ne disposez pas du code d'activation

Vous pouvez demander l'accès à EDOF à un gestionnaire identifié sur le SIRET de votre entreprise.

A noter : Si aucun gestionnaire n'est identifié sur votre SIRET, vous n'aurez pas accès à cet onglet.

- 5 Cliquez sur l'onglet « Demander l'accès à un gestionnaire ».
- 5 Puis saisissez le N° SIRET de votre entreprise avant de cliquer sur « Demander l'accès ».

A screenshot of a dialog box titled 'Ajouter une démarche'. It has two tabs: 'DEMANDER L'ACCÈS À UN GESTIONNAIRE' (highlighted in orange) and 'SAISIR LE CODE D'ACTIVATION'. Below the tabs, there is a text prompt: 'Demander l'accès à la démarche, veuillez préciser :'. A red box highlights the 'SIRET Enregistré *' input field. Below this, there are radio buttons for 'Rôle souhaité (optionnel)': 'Utilisateur' and 'Utilisateur pro'. A list of managers is shown with entries like '[nom prénom gestionnaire]' and '[nom prénom gestionnaire]'. A blue callout points to this list with the text 'Liste des gestionnaires'. At the bottom, there are two buttons: 'ABANDONNER' and 'DEMANDER L'ACCÈS' (highlighted in orange). A circled '5' is placed near the 'DEMANDER L'ACCÈS' button.

A noter

Vous pourrez voir à qui, au sein de votre entreprise, est envoyée votre demande d'accès à EDOF !

Pensez à noter leurs noms et vérifiez que vous avez bien leurs coordonnées si besoin.

Une fois que vous avez cliqué sur « Demander l'accès », la démarche EDOF est ajoutée à votre tableau de bord.

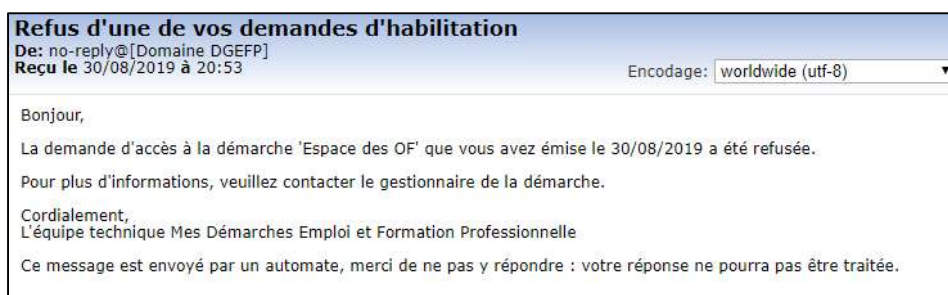


Un courriel a été envoyé automatiquement au(x) gestionnaire(s) pour les informer de votre demande d'accès à EDOF.

Si votre demande est acceptée, vous recevrez le courriel suivant :



Si votre demande est refusée, le message reçu est le suivant :



3-3 Vous êtes invité à accéder à EDOF

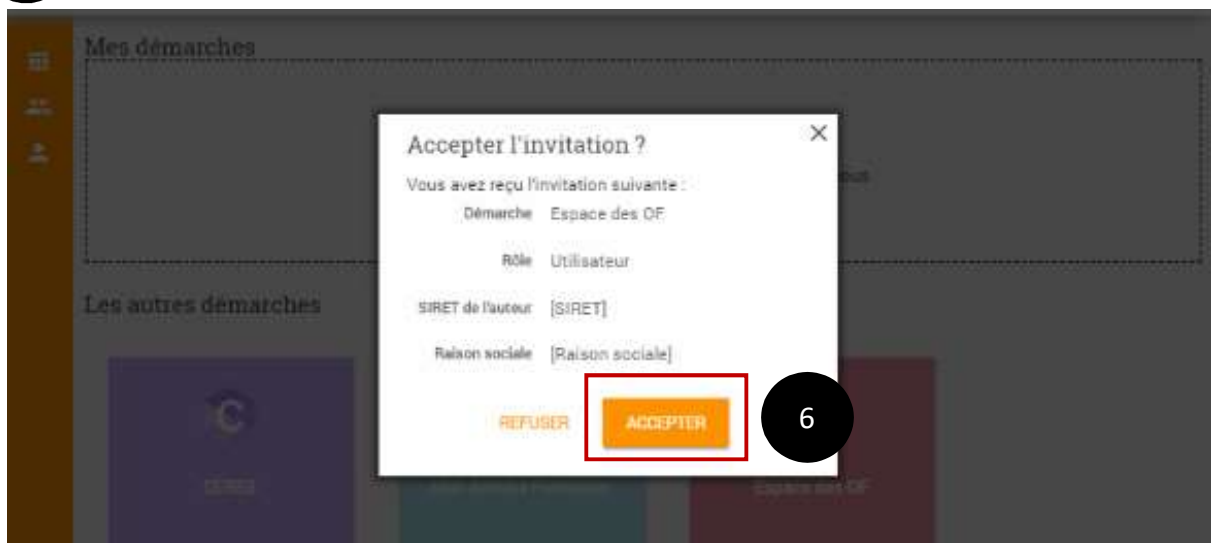
Un gestionnaire peut vous inviter à rejoindre la démarche EDOF. Vous recevez le courriel suivant :



Après vous être identifié sur le portail « mesdemarches.emploi.gouv.fr » de la DGEFP, vous obtenez l'écran suivant.

6

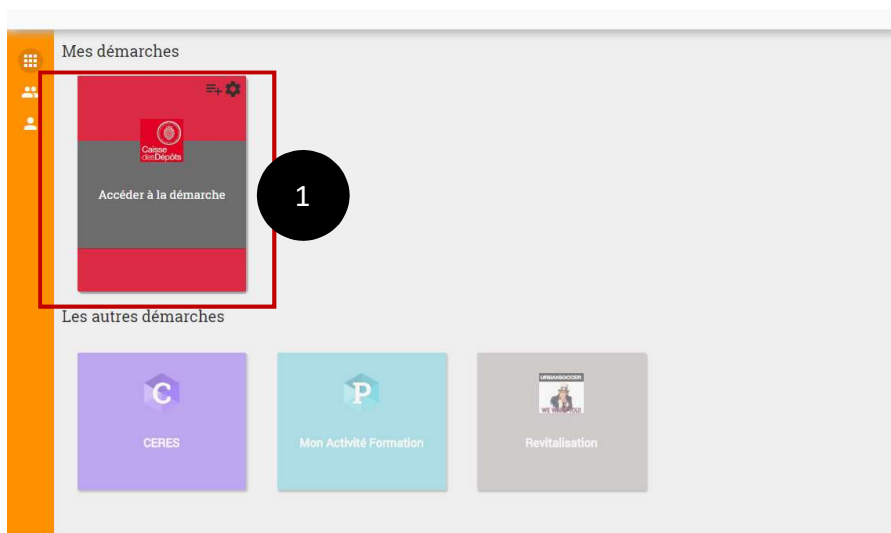
Il vous suffit d'accepter l'invitation pour que la démarche EDOF soit ajoutée à votre compte.



4- Se connecter à EDOF

1

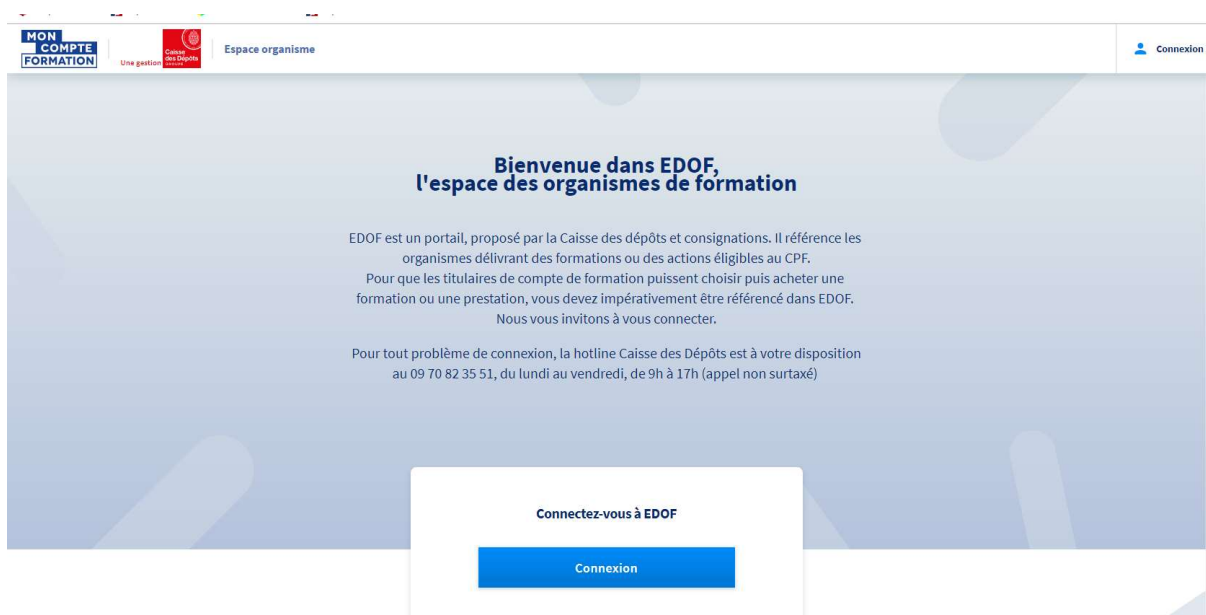
Une fois la démarche EDOF ajoutée à votre compte, vous pourrez vous connecter à EDOF en passant le curseur de votre souris sur la brique EDOF et en cliquant sur « Accéder à la démarche ».



Ou en vous connectant directement à partir de l'adresse web d'EDOF :

<https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive>

A noter : vous avez quitté le portail « mesdemarches.emploi.gouv.fr » de la DGEFP, vous êtes sur la page d'accueil d'EDOF. Vous pourrez dorénavant vous connecter directement à partir de l'adresse web d'EDOF.



2

Vous saisissez vos identifiants et cliquez sur « Se connecter »

Connexion à votre espace formation

Adresse email

Mot de passe

Mot de passe oublié ? Pas encore de compte ?

Se connecter

Bienvenue sur EDOF, votre portail de gestion des formations éligibles au CPF !

3

Cliquez sur le bouton « Commencer »

MON COMPTE FORMATION

Espace organisme

Mon compte

Présentation Validation des CCU Données sur l'organisme de formation Données sur votre compte

Bienvenue sur votre portail de gestion des formations éligibles au CPF

Première connexion

Avant d'accéder à la constitution de votre catalogue, vous devez lire attentivement les informations que nous avons mis à votre disposition dans les écrans à suivre.

Commencer

4

Prendre connaissance des Conditions Générales d'Utilisation (CGU), sans oublier de les accepter en cochant la case (obligatoire pour passer à l'étape suivante).

MON COMPTE FORMATION | Une gestion Caisse des Dépôts Espace organisme | Mon compte

Validation des CGU

Les conditions générales d'utilisation régissent les conditions d'accès et de gestion au service, les obligations des titulaires de compte et des organismes ainsi que les engagements de la Caisse des dépôts. Lisez-les attentivement, vous pouvez aussi les télécharger.

Conditions Générales d'Utilisation du portail EDOF

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DESTINÉES AUX USAGERS

PRÉAMBULE

Le décret n° 2016-1086 du 8 août 2016 relatif au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, modifié à l'article L 551-5 du Code du travail, crée le Compte Personnel d'Activité (ci-après « CPA »), constitué du Compte Personnel de Formation (ci-après « CPF »), du Compte Professionnel de Prévention (ci-après « CPP ») et du Compte d'Engagement Citoyen.

Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation et les accepter.

Télécharger les CGU au format PDF

5

Vous accédez ensuite à une page de présentation des données sur votre organisme de formation. Pour passer cette étape, cliquez sur le bouton « Continuer ».

MON COMPTE FORMATION | Une gestion Caisse des Dépôts Espace organisme

Données sur l'organisme de formation

Pour compléter les informations de votre organisme de formation, nous nous basons sur les données transmises par la DGEFP et par l'INSEE.

Veuillez noter que ces informations ne peuvent être modifiées.

Coordonnées administratives

Nom commercial :
Raison sociale :
Numéro SIRET :
Forme juridique : Pas de données
Code APE : Pas de données
Numéro d'Activité (NDA)

Coordonnées du siège social

Adresse du siège de la société :
Téléphone :
Courriel : ...

Information complémentaire

Taille de l'entreprise : Pas de données

En cas d'erreur constatée sur ces informations, veuillez cliquer sur le bouton "Continuer" puis vous rendre dans la rubrique "Assistance" du portail pour y déposer un message.

Étape précédente | Continuer

6

Vous accédez ensuite à une page de présentation des données sur votre compte. Pour passer cette étape, cliquez sur le bouton « Continuer ».

MON COMPTE FORMATION Une gestion Caisse des Dépôts Espace organisme Mon compte

Données sur votre compte

Dans un souci de cohérence des informations concernant votre organisme de formation, nous avons récupéré les informations connues de la DGEFP, dont nous avons besoin. Nous vous les présentons ici.

Informations relatives à votre compte professionnel

Nom
Prénom
Courriel
Téléphone : Pas de donnée

Veuillez noter que ces informations ne peuvent être modifiées qu'à partir du site de la DGEFP, qui gère votre accès au portail.

Étape précédente **Continuer** 6

Et accédez à votre tableau de bord :

MON COMPTE FORMATION Une gestion Caisse des Dépôts Espace organisme Nom de votre organisme de formation Mon compte

Suivi d'activité

0 Inscription en attente

0 Inscription en cours de validation

0 Validation du service fait en attente

0 Facture à émettre

0 Dossier bloqué

Besoin d'informations complémentaires ?

Consultez toutes les informations partagées entre les professionnels de la formation et la Caisse des dépôts sur le portail dédié.

Accès à votre espace d'information

Conditions Générales d'Utilisation - Mentions légales - Protection des données personnelles - Accessibilité conformité RGAA

BIENVENUE SUR EDOF !